



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intérieur : personnel
Question écrite n° 6995

Texte de la question

M. René Dosière appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nomination des femmes à des postes dans le corps préfectoral. Il souhaite connaître au 1er novembre 1997 les postes de préfets et de sous-préfets occupés effectivement par des femmes.

Texte de la réponse

Au 1er novembre 1997, 5 femmes occupent des fonctions de préfet et 40 de sous-préfet. Leur affectation est la suivante : 1/ Femmes préfet : 5 : Préfets de la région Lorraine ; de la Moselle ; du Cher ; de la Haute-Marne ; de la Mayenne. Préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. 2e Femmes sous-préfet : 40 : Secrétaire général : préfectures de la région Poitou-Charentes ; de la Vienne ; de la Drôme et chargé de mission pour la politique de la ville ; de l'Eure ; d'Eure-et-Loire ; de l'Oise et chargé de mission pour la politique de la ville ; de Saint-Pierre-et-Miquelon. Secrétaire général adjoint : préfectures de la région Nord-Pas-de-Calais ; du Nord ; du Var. Sous-préfets : d'Albertville ; des Andelys ; d'Argelès-Gazost ; de Bellac ; de Belley ; de Boulogne-Billancourt ; de Compiègne ; de Cosne - Cours-sur-Loire ; de Dole ; de Florac ; de Gex ; de Jonzac ; de Lesparre-Médoc ; de Montbard ; de Montdidier ; de Montreuil-sur-Mer ; de Nantua ; de Nontron ; de Pithiviers ; de Saint-Claude ; de Saint-Paul (Réunion) ; de Vierzon. Directeur du cabinet : préfets de la région Aquitaine ; de la Gironde ; de la région Basse-Normandie ; du Calvados ; de la région Bourgogne ; de la Côte-d'Or ; de l'Allier ; des Deux-Sèvres ; de la Savoie ; de Vaucluse. Chargé de mission : pour la politique de la ville auprès des préfets des Hauts-de-Seine et chargé de l'arrondissement chef-lieu ; de l'Essonne ; de la Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6995

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4322

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 733